



Ministère de l'Industrie et des Mines

Rapport d'activités 2012

Sommaire

	Page
Présentation du MIM.....	3
Organigramme du MIM	4
Répartition des effectifs par structure.....	5
Répartition des effectifs par catégorie.....	6
2012 en 12 principaux faits marquants.....	7
A. Modernisation des services et du cadre juridique	8
B. Mise en œuvre des grands projets et des principales réformes	18
C. Projets ayant connus des retards dans leurs mises en œuvre.....	38
D. Missions permanentes.....	39
E. Fiscalité minière et des carrières.....	53
F. Missions à l'étranger	54
G. Exécution du budget au 31 octobre 2012.....	56
H. Les perspectives 2013	58

Présentation du MIM

Le remaniement ministériel du 28 février 2012 a consacré l'existence d'un Ministère de l'Industrie et des Mines

Outre les services supports communs à tous les départements ministériels, le MIM comprend deux Directions Générales (la Direction Générale de l'Industrie et de la Compétitivité et la Direction Générale des Mines et de la Géologie) ainsi que deux établissements sous tutelle (l'Agence Nationale de Transfert de Technologies et le Centre de la Propriété Industrielle du Gabon)

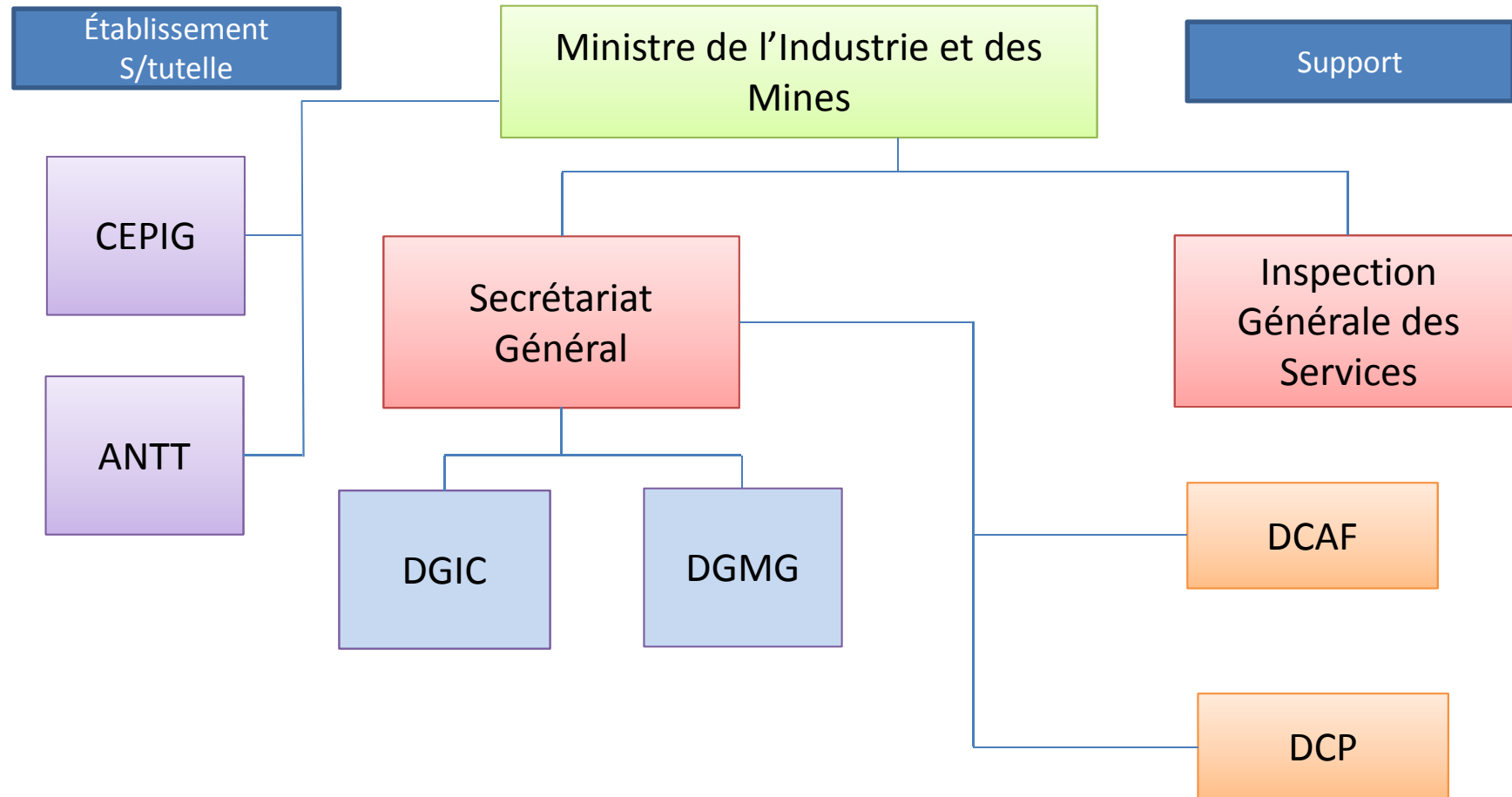
La mission principale du MIM est d'élaborer et de veiller à la mise en œuvre de la politique industrielle et de la politique minière du Gouvernement

Les objectifs globaux du MIM définis dans son Programme de Travail Ministériel (PTM) mars-décembre 2012 sont les suivants :

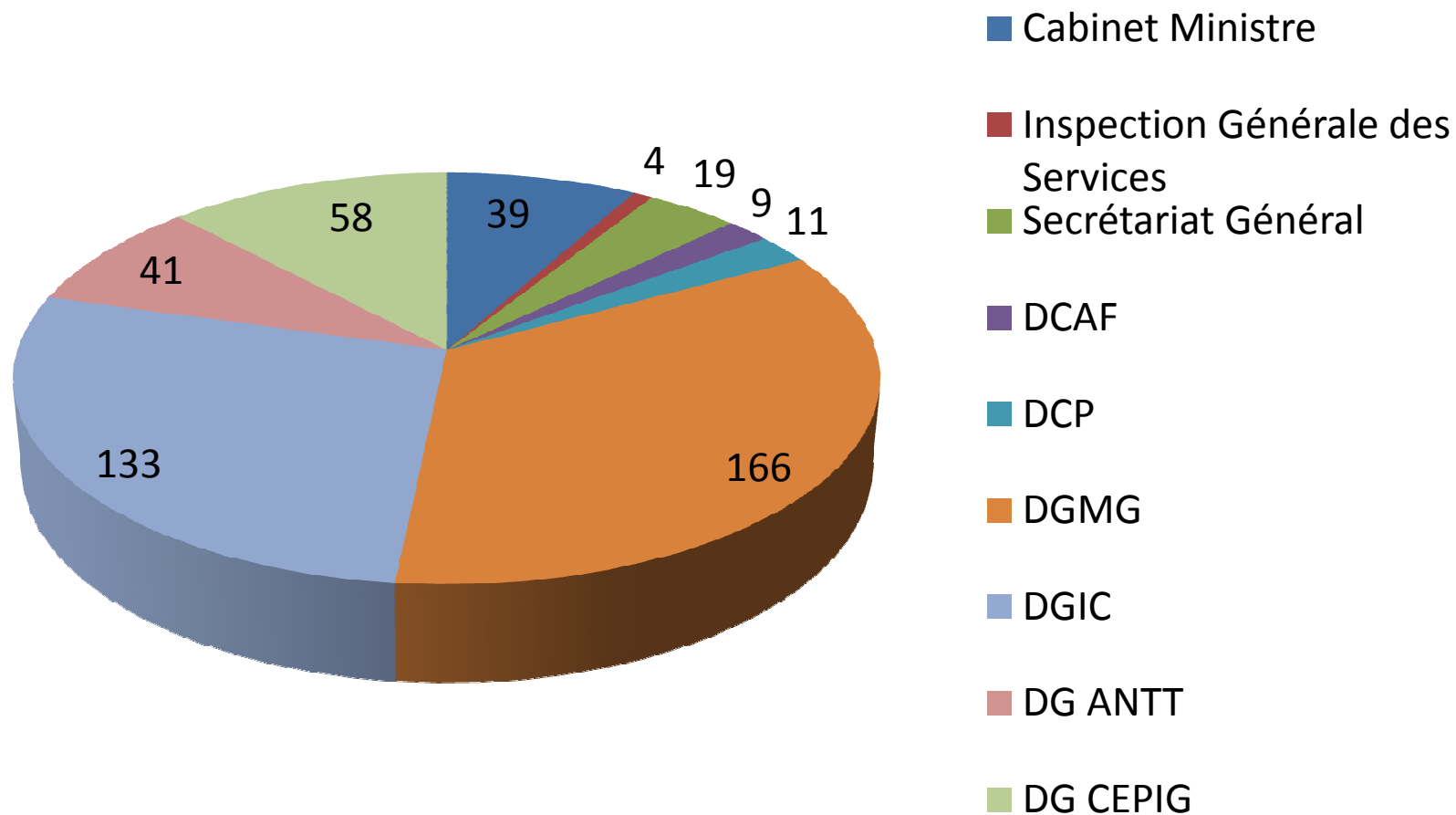
- mettre en place, à l'horizon 2016, un tissu industriel compétitif (12 actions)
- développer et promouvoir le potentiel minier en vue de la diversification de l'économie nationale (19 actions)

En 2012, les effectifs du MIM sont de 480 personnes y compris le Ministre

Organigramme du MIM

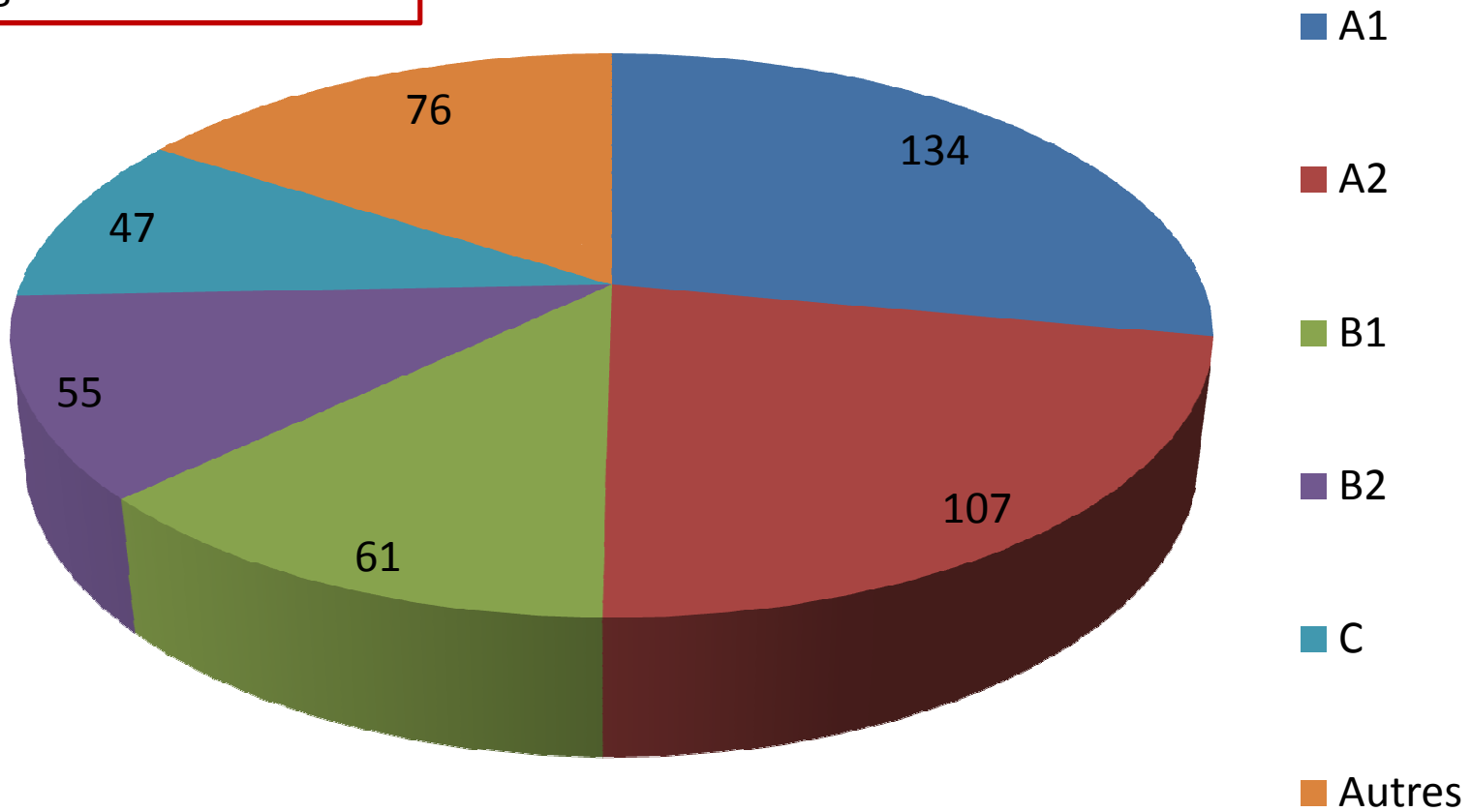


Répartition des effectifs par structure



Répartition des effectifs par catégorie

Observation du phénomène de pyramide renversée avec plus d'agents de conception et moins d'agents d'exécution



2012 en 12 faits marquants

28 février	Nomination de Monsieur Régis IMMONGAULT, Ministre de l'Industrie et des Mines
21 avril	Présentation du Rapport sur l'évaluation et maximisation de l'impact social des investissements stratégiques d'Olam au Gabon
24 - 27 avril	Organisation d'un Atelier régional sur les services en ligne ISO à Libreville
Mai	Lancement du Programme de Réforme et de Modernisation de l'Administration
22 juin	Lancement de l'avis d'appel à manifestation d'intérêt pour l'établissement d'une liste restreinte de consultants appelés à soumissionner pour la réalisation d'une évaluation des ressources minérales de Belinga
2 août	Lancement de la stratégie nationale d'industrialisation en collaboration avec le Cabinet Performance Management Consulting
22 août	Ouverture des plis et évaluation des propositions en vue de la short-liste pour le projet Belinga
12 octobre	Pose de la première pierre de l'École des Mines et de Métallurgie de Moanda
15 - 18 octobre	Organisation de la Semaine Nationale de la Qualité
05 - 09 novembre	Organisation de la Semaine Nationale de l'Invention et de l'Innovation Technologique
28 novembre	Entrée en phase de production de la CICMHZ
27 décembre	Ouverture et analyse des offres pour la sélection du cabinet devant procéder à l'évaluation des ressources minérales de Belinga

A. MODERNISATION DES SERVICES ET DU CADRE JURIDIQUE

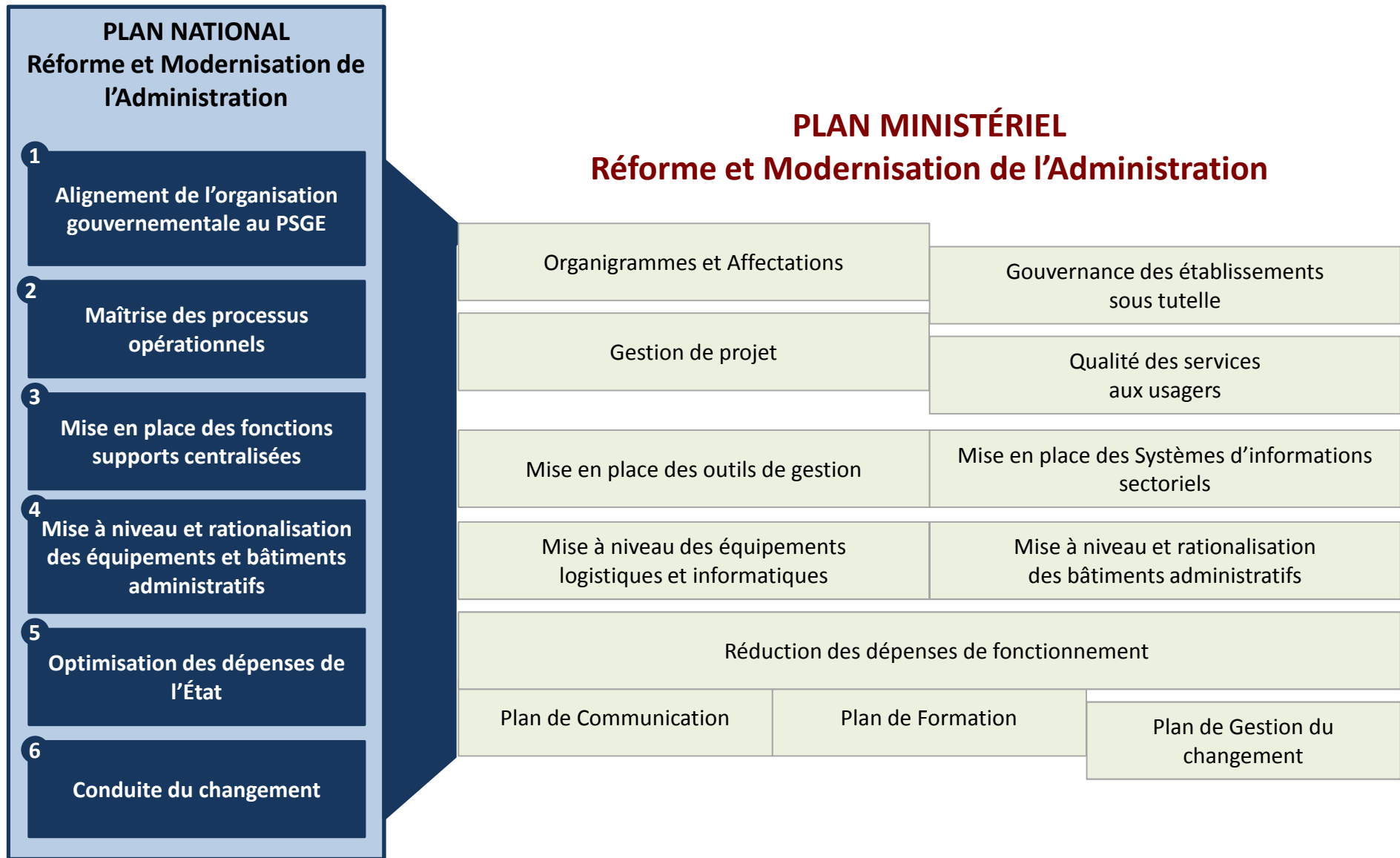
1. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PILOTE DE MODERNISATION DES SERVICES

Le MIM a servi de ministère pilote dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Modernisation des services Publics

Conduit par le Cabinet Performance Management Consulting, l'objectif principal de ce programme est de permettre à l'Administration gabonaise, à l'horizon 2025, d'être une administration de service, s'appuyant sur un personnel motivé, compétent et tourné vers l'atteinte de cet objectif

Le programme devait initialement s'achever en septembre 2012

Un programme composé des six projets



Avancement global du programme

Tableau de bord du programme au 30 septembre 2012

Projets	Taux de réalisation effectif
P1. Organisation	83%
P2. Processus opérationnels	93%
P3. Fonctions supports	83%
P4. Équipements et bâtiments administratifs	100%
P5. Dépenses de fonctionnement	100%
P6. Conduite du changement	63%
Total	81%

A. MODERNISATION DES SERVICES ET DU CADRE JURIDIQUE

1. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PILOTE DE MODERNISATION DES SERVICES

La conduite du programme a permis de faire ressortir les principales conclusions suivantes :

- faible niveau de satisfaction des services délivrés aux usagers
- nécessité d'offrir des meilleures conditions de travail aux agents du Ministère
- nécessité de réformer en profondeur le cadre juridique et institutionnel
- coût de la mise en œuvre du programme estimée à 1,6 milliard de Fcfa

Plan de mise en œuvre

Budget estimatif de mise en œuvre : 1 554 millions de Fcfa

Projets	Durée (mois)	Budget (en millions de Fcfa)
P1. Réorganisation du Ministère	12	80
P1.1 Gestion des affectations et nominations	03	50
P1.2 Mise en œuvre des Contrats d'Objectifs de Performance	12	30
P2. Processus opérationnels	12	209
P2.1 Suivi et évaluation des projets	06	54
P2.2 Amélioration du cadre d'accueil et mise en place d'un Call Center	06	80
P2.3 Mise en place de la démarche qualité	12	75
P3. Fonctions supports	09	425
P3.1 Mise en œuvre des outils de gestion	06	75
P3.2 Mise en œuvre des Systèmes sectoriels	09	350
P4. Equipements et bâtiments administratifs	12	385
P4.1 Mise en place de l'organisation et de la stratégie de gestion du patrimoine	12	185
P4.2 Mise en œuvre du plan d'urgence et de rationalisation	09	200
P5. Dépenses de fonctionnement	18	205
P5.1 Mise en place de l'organisation et application des procédures de la LOLFEB	18	100
P5.2 Mise en place du contrôle interne	18	105
P6. Conduite du changement	18	250
P6.1 Mise en œuvre du plan de communication	18	50
P6.2 Mise en œuvre du plan de Formation	18	100
P6.3 Mise en œuvre du plan de gestion du changement	18	100

A. MODERNISATION DES SERVICES ET DU CADRE JURIDIQUE

2. REFONTE DU CADRE JURIDIQUE

La non adaptation du cadre juridique aux enjeux actuels et futurs du Gabon Émergent apparaît comme l'une des principales conclusions du programme de réforme conduit au sein du MIM

En vue de s'arrimer à ces enjeux, une activité importante a été menée par le MIM pour moderniser son cadre juridique

13 textes ont été transmis au SGG :

- un décret portant statuts de la Société Équatoriale des Mines a été adopté
- quatre textes ont été adoptés par le Conseil d'État et attendent la transmission en Conseil des Ministres
- 8 textes sont en attente au SGG

Le tableau qui suit reprend la situation de chaque texte au 31 décembre 2012

A. MODERNISATION DES SERVICES ET DU CADRE JURIDIQUE

2. REFONTE DU CADRE JURIDIQUE

Nature du texte	Objectif visé	Situation
1. Décret portant statuts de la SEM	Avoir un opérateur national pour optimiser les revenus miniers et maîtriser la chaîne de valeur des activités minières	Adopté
2. Projet de décret portant création de l'Agence Gabonaise de Normalisation	Création d'une structure spécialisée	Adopté par le Conseil d'État
3. Projet de décret instituant le système national d'évaluation de conformité aux normes	Décret d'application de la loi sur la normalisation	Adopté par le Conseil d'État
4. Projet de loi instituant le système national de normalisation	Instaurer un régime juridique de la normalisation	Adopté par le Conseil des Ministres du 27 décembre
5. Projet de décret instituant le prix Gabonais de la qualité	Promouvoir et récompenser la qualité	Adopté par le Conseil des Ministres du 27 décembre
6. Projet d'ordonnance portant abrogation des ordonnances n° 003/PR/2005 du 11 août 2005 portant création et organisation du Centre de Normalisation et de Transfert de Technologies et n° 004/PR/2008 du 18 janvier 2008 portant changement de dénomination du Centre de Normalisation et de Transfert des Technologies en Agence de Normalisation et de Transfert des Technologies	Abroger l'ordonnance pour permettre au décret de créer une agence de normalisation	Élaboré mais non transmis

A. MODERNISATION DES SERVICES ET DU CADRE JURIDIQUE

2. REFONTE DU CADRE JURIDIQUE

Nature du texte	Objectif visé	Situation
7. Projet de loi portant abrogation de la loi n°014/2002 du 28 janvier 2003 portant création et organisation du Centre de Propriété Industrielle du Gabon modifiée par l'Ordonnance n°006/2008/PR du 18 janvier 2008	Abroger l'ordonnance pour permettre au décret de créer un office en remplacement du CEPIG	Attente de l'abrogation de l'ordonnance de création avant d'être soumis au Conseil d'État
8. Projet de décret portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Office Gabonais de la Propriété Industrielle (OGAPI)		Au SGG
9. Projet de décret portant attributions et organisation du Ministère de l'Industrie et des Mines		Transmis au SGG
10. Projet de décret portant attributions et organisation de la direction générale de la Géologie et de la Recherche Minière.	Issue de l'ancienne DGMG, cette structure va se concentrer principalement dans la promotion et la valorisation de la recherche	Transmis au SGG
11. Projet de décret portant attributions et organisation de la direction générale de la Propriété et de l'Exploitation Minière	Issue de l'ancienne DGMG, cette structure sera chargée du suivi de l'exploitation	Transmis au SGG

A. MODERNISATION DES SERVICES ET DU CADRE JURIDIQUE

2. REFONTE DU CADRE JURIDIQUE

Nature du texte	Objectif visé	Situation
12. Projet de texte portant attributions et organisation de la Direction Générale de l'Industrie et de la Compétitivité	Disposer d'une structure capable d'accompagner la mise en œuvre du pilier « Gabon Industriel »	Transmis au SGG
13. Projet de loi portant révision du Code Minier en République Gabonaise et ses textes d'application	Simplifier les procédures, apporter plus de garanties aux investisseurs, inciter à la transformation locale des minerais	Mise à jour du premier document transmis au SGG achevé. L'étape suivante consiste à la substitution des pièces au Secrétariat Général du Gouvernement. Le Code sera présenté au Parlement car la procédure d'ordonnance n'a pas été retenue

A. MODERNISATION DES SERVICES ET DU CADRE JURIDIQUE

3. RÉDUCTION DES DÉLAIS DES PROCÉDURES

Afin de réduire les délais de traitement des demandes des permis de recherche minière, le Ministre de l'Industrie et des Mines a signé la circulaire n°000445 du 16 juillet 2012 relative à la procédure d'attribution d'un permis de recherche

Ladite circulaire énonce – tout en précisant le rôle de chacune d'elle, la mise en place de la :

- Cellule d'Enregistrement de la Demande de permis de recherche
- Cellule Technique d'Étude de Dossier de demande (CTED)
- Cellule Spéciale d'Examen des Demandes (CESD)

Le fonctionnement régulier de ces cellules permet à présent d'avoir une meilleure traçabilité des dossiers de demande et de se rapprocher du délais limite de délivrance du décret d'attribution du permis de recherche

B. MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS ET DES PRINCIPALES RÉFORMES

1. PRÉSENTATION GLOBALE DU SECTEUR MINIER

Type	Nombre
Concessions	3
Permis d'exploitation	2
Permis de recherche	41
Autorisations de prospection	8

**54 droits
miniers**

Taux d'occupation : 31% du territoire

Substance	Origine Opérateurs
Manganèse	Française, Chinoise, Canadienne, Sud-Africaine,
Niobium	Française
Fer	Anglaise, Chinoise, Australienne, Canadienne, Sud-Africaine
Or	Marocaine, Canadienne, Australienne, Sud-Africaine, Anglaise, Française
Uranium	Française
Métaux de base	Sud-Africaine, Chinoise
Potasse	Sud-Africaine, Gabonaise
Barytine	Indienne

B. MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS ET DES PRINCIPALES

1. PRÉSENTATION GLOBALE DU SECTEUR MINIER

Répartition des droits miniers par province

Province	Nombre	Type	Substances	Proportion
Estuaire	4	3 Permis de recherche, 1 Autorisation de prospection	Fer, Or, Potasse	7,4%
Haut Ogooué	16	2 Concessions, 2 Autorisations de prospection, 12 Permis de recherche	Manganèse, Uranium, Terres rares, Or, Fer, etc.	29,6%
Moyen Ogooué	5	4 Permis de recherche, 1 Permis d'exploitation	Niobium, Manganèse, Potasse, Or, etc.	9,3%
Ngounié	3	Permis de recherche	Or et Substances connexes	5,6%
Nyanga	6	5 Permis de recherche, 1 Autorisation de prospection	Barytine, Potasse et Métaux de base	11,1%
Ogooué Ivindo	10	1 Concession, 7 Permis de recherche, 2 Autorisations de prospection	Fer, Or, etc.	18,5%
Ogooué Lolo	5	3 Permis de recherche et 2 Autorisations de prospection	Or et Substances connexes	9,3%
Ogooué Maritime	0			0,0%
Woleu-Ntem	5	Permis de recherche	Or, Fer, etc.	9,3%
Total	54			100,0%

B. MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS ET DES PRINCIPALES RÉFORMES

2. PRÉSENTATION GLOBALE DU SECTEUR INDUSTRIEL

Industrialisation encore au stade embryonnaire avec une forte présence d'industries agro-alimentaires

Taux d'industrialisation hors industrie extractive de l'ordre de 5%, contre 15 à 25% dans les pays émergents

Part de la Valeur Ajoutée Manufacturière (VAM) qui a très peu évoluée entre 1990 (3,5%) et 2010 (4,4%)

Absence d'une stratégie nationale d'industrialisation

Faible poids du secteur industriel dans la création des emplois

Quelques industries nationales mais non compétitives à l'international (SUCAF, SIAT, SMAG, CimGabon...)

B. MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS ET DES PRINCIPALES RÉFORMES

3. ÉCOLE DES MINES ET DE MÉTALLURGIE DE MOANDA

Décision prise en Conseil des Ministres délocalisé du 05 septembre 2012 de Franceville

L'objectif de cette école est de former des ingénieurs et des techniciens supérieurs dans les domaines des mines et de la métallurgie

Les principales actions suivantes ont été réalisées à ce jour :

- mise en place des différentes structures de gestion du projet (Comité stratégique, Comité de pilotage et Groupe de travail)
- élaboration du projet de statuts de l'EMMM
- validation par le Comité stratégique d'un partenariat avec un consortium d'Écoles des Mines de France pour définir les programmes et les contenus pédagogiques
- validation de la gouvernance de l'École par le Comité stratégique
- définition des financements par le Comité stratégique (Provision pour Investissements Diversifiés du secteur minier et Provision pour Investissements Miniers)
- choix définitif du site (site dit la Ferme sur l'axe Franceville-Moanda) et pose de la première pierre par le Chef de l'État le 12 octobre 2012
- validation des conditions d'admission, des infrastructures, du dimensionnement de l'École (une soixantaine d'étudiants au départ et 150 à terme), de la maquette
- coût financier indicatif (8 milliards de Fcfa)

B. MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS ET DES PRINCIPALES RÉFORMES

4. STRATÉGIE D'EXPLOITATION DU SITE DE MINKÉBÉ

Constat

- zone d'exploitation fermée depuis le 31 mai 2011
- zone sous surveillance des Forces Armées Gabonaises
- zone située dans la concession de la COMIBEL
- non maîtrise du potentiel de la ressource

Objectif global de la stratégie

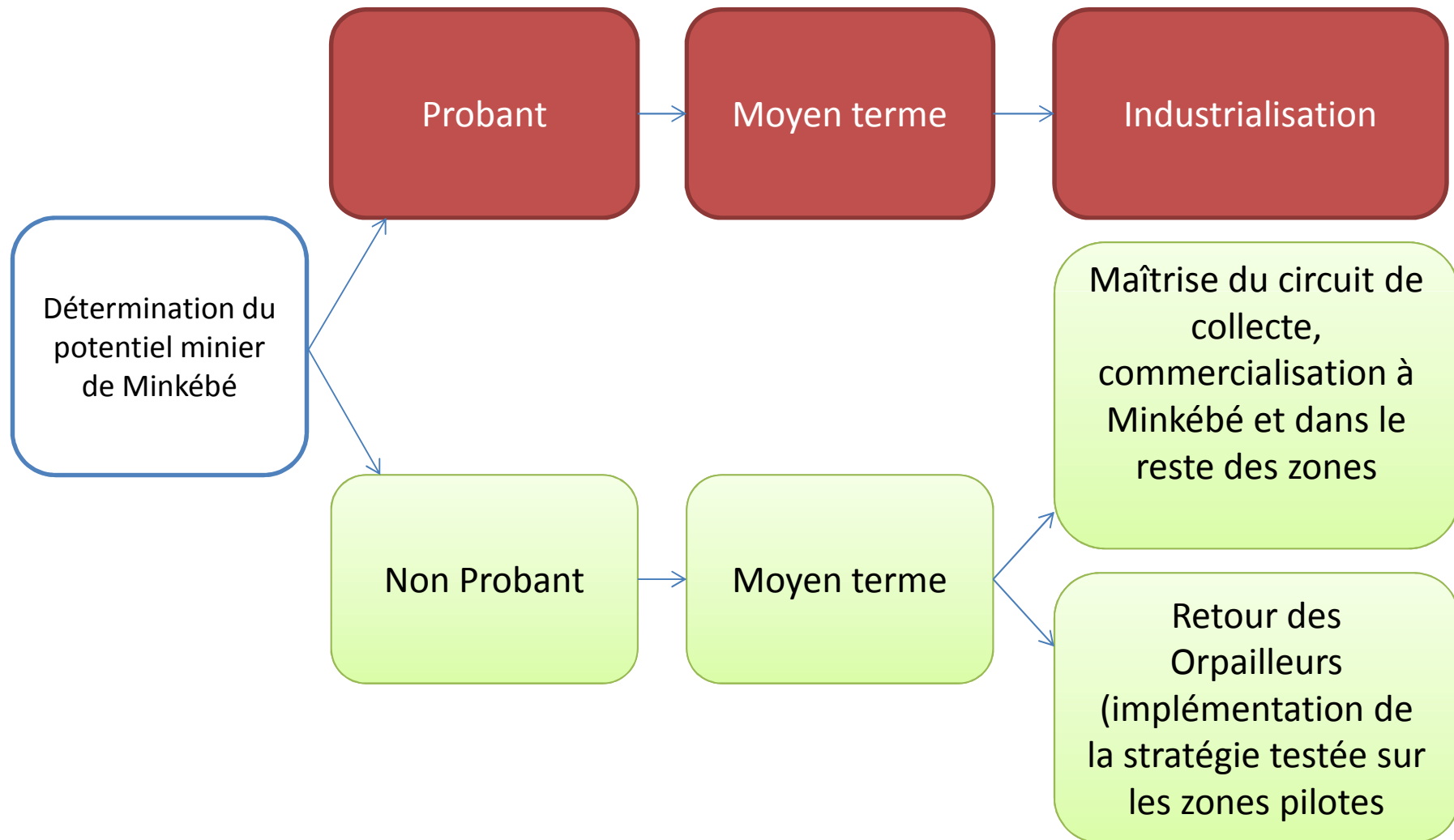
- maîtrise de la filière d'orpaillage
- amélioration de la connaissance géologique et minière
- amélioration des conditions socio-sanitaires des populations
- réduction de la pauvreté
- contrôle des activités parallèles à l'orpaillage

Actions réalisées

- mise en place d'un comité interministériel
- visite du site par les experts désignés par le Comité interministériel
- proposition d'une stratégie par les experts
- adoption de la stratégie transmise par le Comité interministériel
- coût de la stratégie estimée à 604 millions de Fcfa
- stratégie transmise au SGG

B. MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS ET DES PRINCIPALES RÉFORMES

4. STRATÉGIE D'EXPLOITATION DU SITE DE MINKÉBÉ



B. MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS ET DES PRINCIPALES RÉFORMES

5. ORGANISATION DE LA COLLECTE DE L'OR

Objectif

Il a été arrêté par le Ministère de confier la collecte et la commercialisation de l'or à la Société Équatoriale des Mines (SEM) en débutant par une phase pilote à Makokou

La SEM l'étendra progressivement aux sites identifiés dans le reste du pays en collaboration avec le Ministère

La Caisse de Dépôts et de Consignations agira en partenariat avec la SEM pour l'achat de l'or, sa transformation en lingots et sa commercialisation à l'étranger. Elle étudiera la possibilité de stocker les lingots d'or au titre des réserves de l'État

Il est aussi envisagé une intervention du FGIS dans le processus. Le modalité de son intervention restent à définir

Actions réalisées

- arrêté de collecte et de commercialisation de l'Or délivré à la SEM
- mission d'étude sur les zones pilotes de Mayibouth et de Tsenkélé
- recensement des orpailleurs (400)
- au cours de ces recensements, la production moyenne mensuelle d'or est estimée à 13 kg

B. MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS ET DES PRINCIPALES RÉFORMES

6. RÉORGANISATION DE LA GESTION DES CARRIÈRES

Contexte

- constat d'une mauvaise gouvernance du secteur des carrières par le Gouvernement
- instruction du Président de la République, Chef de l'État, de mettre de l'ordre dans le secteur
- fermeture de toute exploitation des matériaux des carrières dans la zone Nord de Libreville par le Gouvernement le 31 décembre 2011 décision de placer sous la surveillance de la Gendarmerie Nationale

Stratégie adoptée

inventaire de l'ensemble des permis attribués aux opérateurs

Principales conclusions de l'opération d'inventaire

- **identification des carrières dont les permis sont échus**
- **identification des carrières dont les permis sont en cours de validités mais inactives.**
Les opérateurs détenteurs des permis n'exploitent pas les carrières
- **identification des permis dont les dates sont indéterminées** (absence d'acte attestant de leur existence ou carrières en attente de la délivrance du décret)
- existence des carrières temporaires dont l'exploitation continue de se faire par les entreprises du BTP bien au-delà de la livraison des chantiers

B. MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS ET DES PRINCIPALES RÉFORMES

6. RÉORGANISATION DE LA GESTION DES CARRIÈRES

ÉTAT DES LIEUX DES CARRIÈRES

Nature	01/01/2012	31/12/2012
Exploitants	52	25
Titres de carrières	83	36
Nombre de permis rendus au domaine public		47
Superficie en km ²	591	319
Superficie rendue en Km ²		272
Nombre de matériaux exploités	9	9

B. MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS ET DES PRINCIPALES RÉFORMES

6. RÉORGANISATION DE LA GESTION DES CARRIÈRES

Mesures prises après l'inventaire

- retour au domaine public de certains permis mis en cause
- liquidation d'amendes à certains opérateurs. Ces amendes sont entièrement perçus par le Trésor Public
- régularisation de certains permis après vérification
- réflexion initiée pour la réalisation d'un audit des carrières sur l'ensemble du territoire national avec l'objectif d'améliorer la gouvernance du secteur et de réduire les prix des matériaux de construction (sable et gravier)
- octroi des attributions prioritaires aux carrières servant aux chantiers publics

B. MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS ET DES PRINCIPALES RÉFORMES

7. BELINGA

Contexte

- suspension de la convention entre l'État et la société COMIBEL
- décision du Gouvernement de procéder à l'évaluation des ressources du gisement de fer sur fonds propres
- l'évaluation sera faite sur une période de 24 mois après le choix du cabinet qui procédera à cette évaluation

Activités réalisées

- 22 juin 2012, lancement de l'appel à manifestation d'intérêt en vue d'arrêter une liste restreinte de consultants qualifiés appelés à soumissionner
- juillet, tenue de deux réunions à Paris afin de notifier officiellement à la COMIBEL la décision du Gouvernement ; présentation à la CEMEC au cours de ces réunions d'un protocole d'accord devant l'amener à accepter la décision et à prendre position pour rester dans le projet ; tenue d'une réunion technique à Lyon pour l'élaboration du montage technique de l'évaluation des ressources minérales de Belinga
- 22 août, ouverture, analyse des offres et choix des cabinets soumissionnaires suivants : SRK Consulting, Hatch, Golder associates, Watts Griffis & McOuat, SME
- 06 novembre, transmission du Dossier d'Appel d'Offres aux cinq soumissionnaires
- plusieurs missions de terrains effectuées afin de réaliser un état des lieux, élaborer les TdR's, permettre aux cabinets de visiter le site, l'aménager et le sécuriser
- 27 décembre 2012, ouverture, analyse des offres et choix du cabinet qui procédera à l'évaluation

B. MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS ET DES PRINCIPALES RÉFORMES

7. BELINGA



B. MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS ET DES PRINCIPALES RÉFORMES

8. MABOUMINE

Contexte

- le gisement de Mabounié est un gisement polymétallique qui comprend le niobium, le tantale, les terres rares, l'uranium et les phosphates
- en vue de son exploitation, l'État et Eramet ont créé la société Maboumine
- le démarrage du projet est effectif depuis 2010

Activités réalisées

- poursuite des études de développement pour la mise en place du procédé de traitement du minerai avec le démarrage de l'usine pilote aval (extraction des éléments de valeur, gestion des résidus) après celui du pilote amont (mise en solution)
- finalisation du procédé en laboratoire
- poursuite des essais d'amélioration et de maîtrise de ceux-ci, qui se solderont par sa validation et la construction de l'usine pilote sur site en 2015
- poursuite des activités sur site avec notamment la réhabilitation des pistes d'accès à l'aménagement de la base vie et à la préparation des campagnes de sondages et des études environnementales et sociales avec la participation d'experts gabonais et internationaux
- poursuite des études logistiques et du choix de l'ingénierie sur deux options (Liaison Nord ferroviaire ou Liaison Sud fluviale) avec la collaboration des Autorités et Acteurs Gabonais (ANGT, Ministère des transports, Gabon Port Management, Synergie Groupe et autres)
- poursuite des discussions avec les partenariats techniques : Areva, Solvay/Rhodia et le Groupe Roullier pour l'exploitation des phosphates
- 35,7 milliards de Fcfa dépensés en 2012
- 18 employés

B. MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS ET DES PRINCIPALES RÉFORMES

9. ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE D'INDUSTRIALISATION

Objectifs de la stratégie

- décliner le Plan stratégique Gabon Émergent en plan d'industrialisation détaillé, planifié et chiffré
- mieux affiner le positionnement industriel du Gabon
- indiquer les piliers de croissance du Gabon Industriel, la stratégie à mettre en place, les investissements à réaliser, les réformes prioritaires à mettre en place et les compétences à former
- mettre en place un cadre de concertation permanent entre le secteur privé et le secteur public

B. MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS ET DES PRINCIPALES RÉFORMES

9. ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE D'INDUSTRIALISATION

Activités réalisées

- plus de 50 entretiens dans les secteurs bois, agro-industries, pêche, mines, hydrocarbures et transversaux
- production des rapports dans les domaines suivants :
 - forêt et bois
 - agriculture et agro – industrie
 - pêche et aquaculture
 - hydrocarbures et pétrochimie
 - mines, matériaux de construction et métallurgie
 - capital humain
 - gouvernance
 - infrastructures
 - développement durable
 - modalité de mise en œuvre de la stratégie
- présentation des analyses sectorielles et des stratégies envisagées au Ministre de l'Industrie et des Mines, à celui des Eaux et Forêts et à celui de l'Agriculture d'octobre à décembre 2012. Les rapports provisoires sont disponibles

La stratégie sera présentée au Gouvernement pour adoption en janvier 2013. Ce qui permettra de préparer la tenue des États Généraux de l'Industrie prévus pour fin mars 2013

B. MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS ET DES PRINCIPALES RÉFORMES

10. SUIVI DU PPP GABON/OLAM

Contexte

Le Groupe OLAM et l'État ont signé un PPP d'un montant de 2,5 milliards de \$ sur la période 2011-2022 qui comprend les quatre (4) projets majeurs suivants :

- Zone Économique Spéciale de NKOK (200 millions de \$)
- palmeraies d'AWALA et de Mouila (788 millions de \$)
- Zone Franche de l'île Mandji avec la construction de l'usine d'engrais (1 500 millions de \$)
- plantation d'hévéa à Bitam-Minvoul (188 millions de \$)

Dans le cadre du suivi de ce PPP et sur instruction du Chef de l'État, une étude a été réalisée par le cabinet Mckinsey sur l'évaluation et la maximisation de l'impact socio-économique des investissements du Groupe Olam au Gabon

Ladite étude a notamment recommandé la mise en place d'un dispositif de gouvernance et d'exécution solide du PPP constitué d' :

- un Comité de pilotage chargé notamment de trouver des solutions aux différentes contraintes relevées et de limiter les risques potentiels
- une équipe de travail dédiée pour le programme Gabon/Olam en charge notamment de résoudre les problématiques clés sur les chantiers prioritaires pour le programme et de rendre compte aux Ministères concernés de l'état d'avancement des chantiers et des points de blocage potentiels

B. MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS ET DES PRINCIPALES RÉFORMES

10. SUIVI DU PPP GABON/OLAM

Activités réalisées

- mise en place du dispositif de gouvernance
- tenue deux réunions du Comité de pilotage
- organisation de plusieurs réunions hebdomadaires de l'équipe de travail
- mise en œuvre de certaines recommandations du Comité de pilotage

Principales recommandations des réunions du Comité de pilotage

- désignation de personne ressource au niveau de la Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration pour toutes les démarches liées à l'importation de la main-d'œuvre étrangère pour le PPP
- adoption du principe de réduction des étapes du circuit de demande d'autorisation d'emploi et prise en compte des besoins de la Commission afin de ramener les délais à trois semaines
- mise en place d'un plan de communication conjoint envers les différentes parties
- mise en place d'un plan de communication et de sensibilisation autour des accords sur le foncier entre le Gabon et Olam
- adoption d'un projet de budget 2012 pour le dispositif de gouvernance du PPP (420 millions de Fcfa)

Les réunions du dispositif de pilotage sont interrompues depuis juillet 2012 du fait de la non mobilisation du budget

B. MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS ET DES PRINCIPALES RÉFORMES

11. MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD SIGNÉ AVEC LE GROUPE SAMLO

Contexte

Le Groupe mauricien SAMLO, par l'entremise de la société de droit Gabonais nouvellement créée SOFERGAB, implantera au Gabon une Fonderie-Laminoire (aciérie). Il s'agit d'une usine à vocation industrielle qui permettra de valoriser le potentiel de ferraille (déchet métallique) présent sur le territoire national.

Ce projet, d'une valeur estimée à 48 515 000 000 de francs CFA, sera entièrement financé par le groupe SAMLO et permettra de produire les barres de fer communément utilisées dans le domaine de la construction.

Activités réalisées

Juin 2012 :

- audience accordée par Monsieur le Ministre de l'Industrie au Groupe SAMLO qui propose l'implantation au Gabon d'une usine de Fonderie-Laminoire
- séances de travail entre représentants du groupe SAMLO et les Techniciens du Ministère afin de valider la pertinence du projet

Juillet 2012 :

- signature d'un protocole d'accord pour l'implantation des quatre (4) usines dont la Fonderie
- accord entre les parties de se concentrer dans un premier temps sur le projet de Fonderie
- transmission par le Groupe SAMLO du dossier sur l'implantation de la Fonderie

Août 2012 :

- courriers adressés aux différents départements concernés pour la désignation d'un représentant qui intégrerait le groupe d'experts nationaux du Comité Mixte (GROUPEX)
- arrêté portant création du GROUPEX, soumise à l'approbation et à la signature de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Septembre 2012 :

visite du Ministre de l'Industrie des installations et de l'usine de Fonderie du Groupe SAMLO implantées à l'île Maurice

Octobre 2012 :

réunion entre les Ministres concernés (Industrie, Commerce, Habitat, Intérieur) par la Mise en œuvre du Projet de Fonderie

Novembre 2012 :

signature par le Premier Ministre de l'arrêté portant création du Groupe d'experts nationaux chargé du suivi du projet

B. MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS ET DES PRINCIPALES RÉFORMES

12. ÉLABORATION DU FICHER INDUSTRIEL DU GABON

Contexte

Le Fichier Industriel du Gabon (FIG) est un projet qui vise à améliorer la collecte, la compilation et la diffusion des statistiques industrielles nécessaires à la prise de décision d'investissement pour les entreprises et le pilotage des politiques publiques pour le Gouvernement

Il comprend deux volets :

- la mise en place d'un répertoire des entreprises industrielles et d'un mécanisme de mise à jour régulière
- le renforcement des capacités dans la conception et la mise en œuvre des enquêtes et/ou recensement des entreprises selon les normes internationales

Activités réalisées

- sélection du Cabinet GUIMEX
- développement du fichier sous la forme d'une application web dont l'état d'avancement est à 85%

B. MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS ET DES PRINCIPALES RÉFORMES

13. PRÉPARATION DES PREMIERS ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'INDUSTRIE (EGI)

Contexte

Le Département organisera les EGI dans le but de valider la stratégie nationale d'industrialisation élaborée par le Gouvernement

Il s'agira au cours de ces assises de partager et de faire adopter cette stratégie d'industrialisation par tous les acteurs concernés (État, secteur privé, ONG, Partenaires au développement...)

Les EGI serviront aussi de point de départ d'un nouveau partenariat pour le Gabon Industriel et déboucheront sur la signature d'un contrat-programme entre l'État et le secteur privé

Activités réalisées

- présentation en Conseil interministériel en septembre de la note de cadrage des EGI
- mise en place du Comité d'organisation présidé par le SG
- proposition des dates pour la tenue des EGI (du 27 au 29 mars 2012)

C. PROJETS AYANT CONNUS DES RETARDS DANS LEURS MISES EN ŒUVRE

Certains projets d'envergure ont malheureusement connu des retards importants dans leurs mises en œuvre en 2012

Il s'agit pour l'essentiel de :

- l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan marketing du domaine minier gabonais
- la politique concertée d'insertion de gabonais au sein des majors
- la négociation de convention pays pour la formation à l'étranger

Les termes de référence, les chronogrammes et les plans d'utilisation n'ont été définitivement élaborés qu'au dernier trimestre. Compte tenu du retard observé, les mises à disposition des fonds n'ont pas été effectives en 2012

D. MISSIONS PERMANENTES

1. PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Au cours de l'année 2012, le Centre de la Propriété Industrielle du Gabon (CEPIG) a transmis à l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) :

- deux demandes de brevet
- dix huit demandes de marque
- huit demandes de dessins et modèles industriels
- deux cents demandes de noms commerciaux
- une liste de dix produits éligibles dans le cadre du lancement du programme des indications géographiques

Le nombre de demande de titres de propriété industrielle parait encore insuffisant au regard des ambitions du pilier « Gabon Industriel » du Programme de Société du Président de la République, Chef de l'État

D. MISSIONS PERMANENTES

1. PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Autres activités réalisées

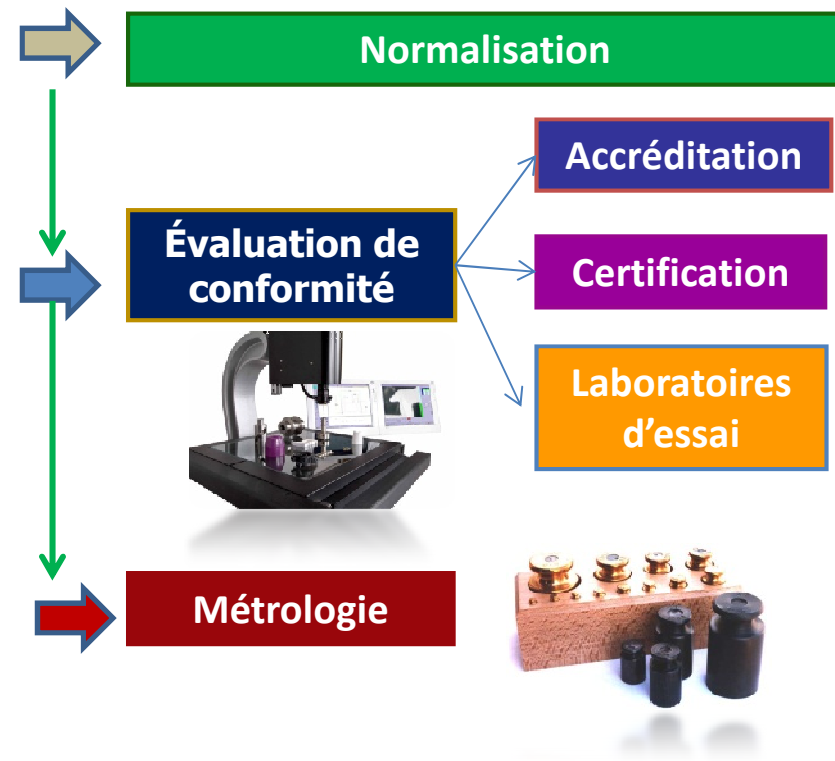
- participation aux travaux du cinquantenaire de l'OAPI à Yaoundé du 08 au 13 septembre 2012. La célébration du cinquantenaire a permis de faire un état des lieux de la contribution de l'OAPI et de la propriété intellectuelle dans le développement de ses 16 États membres, d'une part, et de poser les jalons d'une nouvelle approche d'appropriation, d'autre part. « L'Appel du Cinquantenaire » est l'un des résultats desdits travaux
- organisation de la semaine nationale de la propriété industrielle avec pour activité principale le Salon National de l'Invention et de l'Innovation technologique, du 05 au 09 novembre 2012 à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Gabon. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation a été présidée par le Ministre de l'Industrie et des Mines. Le Directeur Général de l'OAPI a pris part à ces travaux
- participation aux travaux du Conseil d'Administration de l'OAPI du 08 au 14 décembre à Bissau. Le Conseil d'Administration a adopté le budget 2013 de l'organisme et pris acte du plan quinquennal de l'organisation

D. MISSIONS PERMANENTES

2. NORMALISATION

Pour **Développer une économie dynamique** et **garantir le bien être des citoyens**, tout État doit **se doter d'une Infrastructure Qualité**. C'est-à-dire d'un ensemble des domaines d'activités permettant d'/de:

- 1** **Élaborer les normes et développer la qualité**
- 2** **Vérifier le respect des exigences** spécifiées sur les produits, les services et les organismes
- 3** **Réaliser de bonnes mesures** et de bonnes analyses sources de confiance



D. MISSIONS PERMANENTES

2. NORMALISATION

Activités réalisées

- signature des accords de partenariats avec, d'une part, l'Institut Turque de Normalisation (TSE) et, d'autre part, le cabinet Easy Management
- accession au statut de Membre à l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO)
- organisation du 24 au 27 avril 2012 de l'atelier régional sur les services en ligne de l'ISO à Libreville
- mise en place des Comités Techniques de Normalisation, pour l'élaboration et l'adoption des normes gabonaises
- organisation du 15 au 18 octobre 2012 de la Semaine Nationale de la qualité sous le haut patronage du Premier Ministre, Chef du Gouvernement
- formation de quatorze (14) agents au métier d'Auditeurs Tiers Parties-IRCA sur les normes : ISO 9001 pour le Système de Management de la Qualité et ISO 14001 pour le Système de Management de l'Environnement
- réalisation d'une étude sur l'impact des normes dans certaines entreprises et organismes du Gabon
- création de la revue Gabon Qualité avec publication du 1^{er} numéro en juin 2012 afin de vulgariser l'usage des normes et promouvoir la qualité

D. MISSIONS PERMANENTES

3. ACTIVITÉ MINIÈRE

L'activité minière a été dense en 2012 malgré un ralentissement des travaux de recherche géologique et minière entrepris par l'État depuis la fin du programme SYSMIN en 2009

Cette activité a notamment concerné :

- l'examen des demandes de permis de recherche
- le suivi des entreprises en phase de recherche
- le suivi des entreprises en phase d'exploitation
- traitement des demandes d'autorisations d'exploitation artisanale de l'or
- missions d'inspection des sites

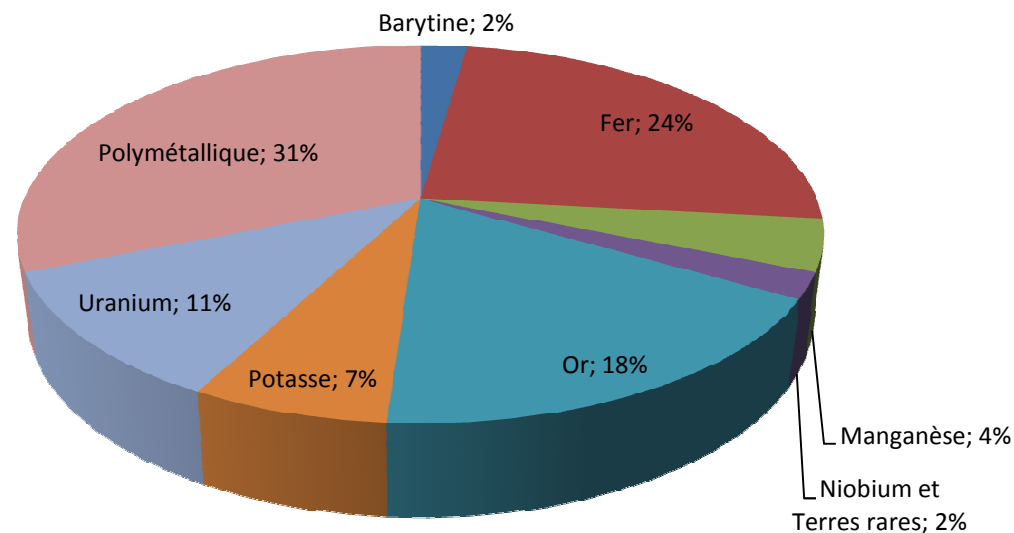
D. MISSIONS PERMANENTES

3. ACTIVITÉ MINIÈRE

A. EXAMEN DES DEMANDES DE RECHERCHE

- 38 demandes de droits miniers ont été introduites dont 30 permis de recherche et 5 autorisations de prospection
- 16 permis de recherche ont été attribués ainsi que 4 autorisations d'exploitation

55% des demandes concernent les permis polymétalliques et le Fer



D. MISSIONS PERMANENTES

3. ACTIVITÉ MINIÈRE

B. SUIVI DE LA RECHERCHE

Les principaux opérateurs suivants ont été accompagnés :

Pour l'or

- **Ressources Golden Gram (REG)** pour la poursuite des travaux de reconnaissance et de développement sur les cibles minières satellites du permis « Or Bakoudou » afin de découvrir des ressources supplémentaires permettant d'allonger la durée de vie de la mine
- **Managem** sur le permis dit « substances Etéké 2 » rassemblant plusieurs sites notamment, Etéké, Ouala, Pounga, Dondo et Mobi dans la province de la Ngounié. Les travaux réalisés doivent permettre d'établir la continuité des anomalies et d'évaluer les ressources en or
- **Goldstone Ressources ltd Gabon** opérant sur les permis dit « Bloc 17 Ngoutou » et « Bloc 3 Mitzic ». Les travaux de suivi des anomalies ont été réalisés
- **Toro Gold sarl** sur le permis de recherche de Zomoko Ngama Nord et Zomoko Ngama Sud et notamment la réalisation de la campagne d'exploration géochimique
- **Reservoir Minéraux Gabon sarl** titulaire de deux permis de recherche d'or et de substances connexes dans la région de Boumango et dans la région de Mitzic. Une mission de confirmation des anomalies géochimiques a été effectuée en septembre

Trois permis devraient connaître un retour au domaine public soit pour insuffisance des travaux (« or Koumameyong » et « Mimongo » d'Angogold Ashanti Gabon) soit pour résultats non probants (permis « Substances Mevang » de Dome Ventures Gabon)

D. MISSIONS PERMANENTES

3. ACTIVITÉ MINIÈRE

B. SUIVI DE LA RECHERCHE

Pour le fer

Les principaux gisements connus ne sont pas encore attribués tels que Mont Bilan, Lobi Lobi et Milingui malgré leur attrait pour les investisseurs. Le ministère se propose de procéder à leur attribution par appel d'offres

En dehors de ces sites connus, les opérateurs suivants ont été accompagnés sur d'autres périmètres moins favorables :

- **Apollo Gabon sa** dans le cadre du permis dit « Fer et Or Mont de Cristal » dans l'Estuaire. La première visite de site a permis de récolter quelques échantillons d'itabirites dont les résultats d'analyses ne sont pas encore communiqués
- **Kimim Gabon** dans le cadre du permis « fer Bakoumba ». Ce permis a fait l'objet des travaux d'exploration en avril et mai. Les résultats ont abouti à la conclusion que les conditions géologiques sont peu favorables à l'existence de ressources en fer économiquement exploitables
- **Waratah Ressources ltd** dans le cadre du permis de recherche « fer de Mekambo ». Plus de 30 forages ont été réalisés avec des profondeurs oscillant entre 60 et 70 m. La teneur du minerai de fer recoupé oscillant quant à elle entre 30 et 60%

L'administration est en attente de la notification officielle de la société Core Mining titulaire du permis « Fer Kango » dont les activités de recherche sur ce permis sont suspendues depuis juin 2012, en raison de l'insuffisance des ressources

D. MISSIONS PERMANENTES

3. ACTIVITÉ MINIÈRE

B. SUIVI DE LA RECHERCHE

Pour le manganèse

Le consortium **BHP Billiton - Samancor**, opérateur sur les permis de recherche de Franceville, Okondja, Mounana-Est, Franceville Sud et sur les autorisations de prospection de Lastoursville et Akiéni, a annoncé au Gouvernement la renonciation à ses permis et autorisations

Depuis lors, l'Administration et cet opérateur travaillent en concertation en vue de la délivrance d'un quitus environnemental. Des visites de sites et d'inventaire du matériel ont été effectuées. Des voyages ont été organisés en Afrique du sud en vue de la restitution des données et études à l'Administration

L'activité a également porté sur l'accompagnement des autres projets moins importants. Il s'agit de l'autorisation de prospection attribuée à la société **Aquilla Steel Gabon** et **Dome Ventures sarl Gabon** dans le cadre du permis « Substances Ndjolé »

Pour l'Uranium et les Terres Rares

Outre le projet Maboumine, la société **Areva Gabon** poursuit les travaux dans la région de Franceville, au sein des trois titres miniers « Lékabi, Mopia et Andjogo »

Autres métaux de base et sels de potasse

ARMADA EXPLORATION a été accompagné dans la recherche du cuivre, plomb et zinc tandis que Engrais Gabon Sarl et Soil Biogenics Limited ont été accompagnés dans la recherche de la potasse

D. MISSIONS PERMANENTES

3. ACTIVITÉ MINIÈRE

C. SUIVI DE L'EXPLOITATION (COMILOG)

	Janv-sept 2012	Janv – Sept 2011	Variation en %
Production (tonnes)	2 150 376	2 638 230	- 18
Exportation (tonnes)	2 146 772	2 452 500	- 12
Ventes (tonnes)	2 145 751	2 456 038	- 13
Chiffres d'affaires (millions de fcfa)	218 746	282 0941	- 23
Niveau des stocks (tonnes)	2 967 828	2 326 296	27
Masse salariale (millions de Fcfa)	19 708	18 286	7,8

La baisse de la production de Comilog s'explique par le retard observé en début d'année suite au déroulement de la CAN, la paralysie du basculeur de wagon au niveau du chargement du port d'Owendo et les incidents du train minéralier sur la voie ferrée.

En conséquence, l'objectif annuel de 4 millions de tonnes de production en 2012 ne sera pas atteint.

D. MISSIONS PERMANENTES

3. ACTIVITÉ MINIÈRE

C. SUIVI DE L'EXPLOITATION (CICMHZ)

La CICMHZ est passée de la phase de recherche à la phase d'exploitation en novembre 2012

En 2012, elle a réalisé les principales activités suivantes :

- acquisition de 88 wagons et deux locomotives pour le transport du minerai
- finalisation des travaux de constructions sur la zone d'embranchement au port d'Owendo et à la gare de Ndjolé
- signature d'un contrat de service logistique avec SDV et SEPBG ainsi qu'un contrat de transport avec SETRAG
- premier chargement le 23 juillet 2012 puis stockage au port d'Owendo de 506 573 tonnes de minerais de manganèse entre janvier et juillet
- première exportation du minerai pour 500 000 tonnes

L'entreprise emploie 296 personnes dont 154 nationaux

D. MISSIONS PERMANENTES

3. ACTIVITÉ MINIÈRE

C. SUIVI DE L'EXPLOITATION (Managem)

La convention minière a été signée en 2010 avec Managem pour l'exploitation de la mine d'Or de Bakoudou

La production a débuté en mars 2012

À fin octobre, la production cumulée s'élevait à 542 kilogrammes d'Or. Les estimations de fin décembre 2012 sont de 620 kg d'Or.

Les investissements réalisés en 2012 sont estimés à 2,5 milliards de Fcfa. Il s'agit principalement de la construction de l'usine et des autres installations minières

200 emplois directs ont été créés dont 175 nationaux

La durée de vie prévisionnelle de la mine est de 4 ans pour une production annuelle estimée entre 1,2 et 1,4 tonne d'or/an

D. MISSIONS PERMANENTES

3. ACTIVITÉ MINIÈRE

D. TRAITEMENT DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'EXPLOITATION ARTISANALE DE L'OR

78 dossiers ont été reçus et traités dont

- 36 avis favorables
- 35 dossiers sont en attente de complément d'informations
- 1 dossier rejeté
- 4 dossiers de demande en doublon
- 2 demandes classés sans suite pour cause de décès des requérants

60 demandes sur 78 concernent la province de la Ngounié

D. MISSIONS PERMANENTES

3. ACTIVITÉ MINIÈRE

D. MISSIONS D'INSPECTION DES SITES

Des missions de terrains ont été effectuées dans la zone Nord de Libreville, le Komo Mondah et le Komo Kango en vue de contrôler l'exploitation illégale des matériaux de carrières

15 missions d'inspection pour l'identification des matériaux, la localisation et confirmation de la délimitation du permis ont été effectuées dans le cadre de l'instruction des dossiers de demande d'attribution de titre d'exploitation de carrières

27 missions ont été effectuées au titre du contrôle de l'activité relative aux substances explosives et détonantes utilisées dans les mines et carrières

E. FISCALITÉ MINIÈRE ET DES CARRIÈRES

Au titre de l'exercice 2012, les liquidations s'élèveraient à **10,6 milliards de Fcfa** dont 9,6 milliards pour la RMP versés par la société Comilog. Dès 2013, la CICMHZ et Ressource Golden Gram Gabon devraient s'acquitter de ladite redevance

Exercice 2012	
Droits Fixes	19 500 000
Redevance surperficiariaire	317 654 887
Taxe d'extraction	491 182 806
Amende	158 000 000
Redevance Minière Proportionnelle	9 559 044 903
Total	10 585 382 903

F. MISSIONS À L'ÉTRANGER

Au cours de l'année 2012, le Ministre de l'Industrie et des Mines a effectué plusieurs missions à l'étranger dans le but de renforcer la coopération industrielle et/ou minière comme indiqué dans le tableau suivant :

Période	Pays	Objet
23 au 30 mars	Canada	Sur invitation du Sénateur Percy MOCKLER, le Ministre s'est rendu au Canada avec une délégation d'experts de divers départements ministériels (pêche, habitat, agriculture, bois) afin d'évaluer les possibilités d'une coopération industrielle
20 mai au 1 ^{er} juin	Tchèque (Prague)	Mission économique
1 ^{er} au 08 juillet	France (Paris)	Négociations avec les dirigeants de la CEMEC
02 au 07 août	France (Paris)	Poursuite des négociations avec la CEMEC et rencontre avec les cabinets présélectionnés pour le projet Belinga
29 au 31 août	Australie (Perth)	Participation à la 10 ^{ème} conférence annuelle « Africa Down Under » portant sur la promotion de l'investissement minier des compagnies et autres institutions australiennes en Afrique
17 et 18 septembre	Île Maurice (Balaclava)	Participation à la conférence « Private Equity Mauritius 2012 »

F. MISSIONS À L'ÉTRANGER

Au cours de l'année 2012, le Ministre de l'Industrie et des Mines a effectué plusieurs missions à l'étranger dans le but de renforcer la coopération industrielle et/ou minière comme indiqué dans le tableau suivant :

Période	Pays	Objet
16 au 19 octobre	Afrique du Sud (Johannesburg)	Discussion sur le projet de manganèse de Franceville
22 au 28 octobre	Ethiopie (Addis-Abeba)	8 ^{ème} Forum sur la gestion et la mobilisation des ressources naturelles au service du Développement
28 octobre au 04 novembre	France (Paris)	Négociations avec les dirigeants de la CEMEC
18 novembre au 1 ^{er} décembre	Hong Kong	Participation au 8 ^{ème} Forum annuel Africa Infrastructure
29 au 31 août	Autriche (Vienne) et Russie (Moscou)	40 ^{ème} session du Conseil du Développement Industriel (ONUDI) et voyage à l'invitation du Groupe SATKA
28 novembre au 02 décembre	Londres	Participation à la Gabonese First Investment Forum

G. Exécution du budget au 31 octobre 2012

En millions de Fcfa	LFI 2012	PLFR 2012	Engagement	Ordonnancement	Taux d'exécution par rapport à la LFI %
Total	4 102	3 302	2 259	2 259	53
Fonctionnement (hors solde permanente)	1 802	1 802	1 539	1 539	85
<i>Biens et services</i>	<i>1 262</i>	<i>1 262</i>	<i>1 072</i>	<i>1 072</i>	<i>85</i>
<i>Transferts</i>	<i>540</i>	<i>540</i>	<i>467</i>	<i>467</i>	<i>86</i>
Investissement	2 300	1 500	633	633	28
<i>Equipement</i>	<i>425</i>	<i>425</i>	<i>334</i>	<i>334</i>	<i>78</i>
<i>Développement</i>	<i>1 875</i>	<i>1 075</i>	<i>299</i>	<i>299</i>	<i>16</i>

Les ordonnancements du budget de développement ont été entièrement réglés (Code minier, École des Mines et de Métallurgie de Moanda et mission de partenariat pour la formation à l'étranger)

G. Exécution du budget au 31 octobre 2012

Le taux d'exécution globale est de 53% par rapport à LFI

- Le budget de fonctionnement est normalement exécuté avec un taux d'exécution de l'ordre de 85%
- En revanche le budget d'investissement est faiblement exécuté à environ 28%
- La faiblesse relevée au niveau de l'exécution du budget d'investissement s'explique, d'une part, par la mise en place tardive du budget, et, d'autre part, par des difficultés imputables aux équipes projets (finalisation des plans d'exécution des projets)

H. LES PERSPECTIVES 2013

En 2013, le Ministère des Mines poursuivra ou finalisera la mise en œuvre des principaux chantiers non finalisés en 2012. Il s'agit notamment :

- du code minier
- de l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan marketing du domaine minier
- de l'élaboration d'un modèle de calcul économique des projets miniers
- de l'évaluation des gisements connus
- de la gestion du site de Minkébé
- du projet Belinga
- de l'École des Mines de Moanda
- de la stratégie d'industrialisation du Gabon
- des EGI
- de la gestion transparente des carrières
- du programme de modernisation et de réforme de l'Administration